



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI  
**Office fédéral de la santé publique OFSP**  
Unité de direction Politique de la santé

---

Date:

2014

Pour de plus amples informations:

[medreg@bag.admin.ch](mailto:medreg@bag.admin.ch)

---

# Chiropraticiens 2014

# Sommaire

<b>1</b>	<b>Formation</b>	<b>3</b>
1.1	Titres fédéraux 2014 .....	3
1.2	Diplômes reconnus 2014 .....	3
<b>2</b>	<b>Formation postgrade</b>	<b>4</b>
2.1	Titres postgrades fédéraux 2014.....	4
2.2	Titres postgrades reconnus 2014 .....	4
<b>3</b>	<b>Autorisations de pratiquer</b>	<b>5</b>
3.1	Autorisations de pratiquer octroyées 2011 - 2014 .....	5
3.1.1	Autorisations de pratiquer octroyées à des personnes titulaires d'un diplôme fédéral ou d'un diplôme reconnu 2014 .....	6
3.2	Chiropraticiens disposant d'une autorisation de pratiquer au 31.12.2014 .....	6

# 1 Formation

## 1.1 Titres fédéraux 2014

9 titres fédéraux de chiropratique ont été délivrés en 2014. 4 personnes ont terminé leurs études à l'université de Zurich et ont passé l'examen fédéral selon la LPMéd. 5 diplômes ont été obtenus par des chiropraticiens ayant étudié à l'étranger et qui ont réussi les examens fédéraux.

L'âge moyen des étudiants au moment de passer leur diplôme était de 26.2 ans; il n'y a pas de différence notable entre les hommes et les femmes.

## 1.2 Diplômes reconnus 2014

En 2014, Aucun diplôme en chiropratique n'a été reconnu.

## **2 Formation postgrade**

### **2.1 Titres postgrades fédéraux 2014**

En 2014, aucune titre postgrade fédéral a été octroyé à des chiropracticiens.

### **2.2 Titres postgrades reconnus 2014**

En 2014, aucun titre de formation postgrade en chiropratique spécialisée n'a été reconnu.

## 3 Autorisations de pratiquer

### 3.1 Autorisations de pratiquer octroyées 2011 - 2014

Ce graphique présente, pour les années 2011 à 2014 et par sexe, le nombre de chiropraticien qui ont obtenu une nouvelle autorisation d'exercer à titre indépendant. En 2014, 6 chiropraticiens ont obtenu 7 autorisations délivrées par les différentes autorités cantonales. Autant dire qu'une personne a reçu une autorisation dans plus d'un canton.

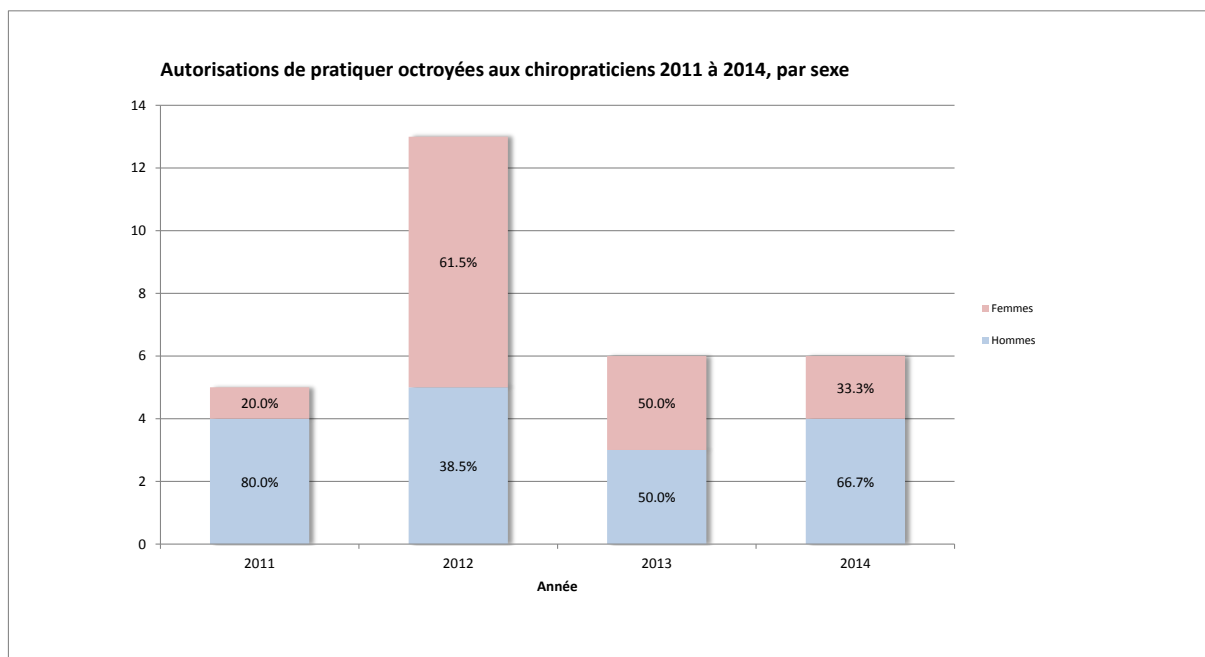


Figure 1: Autorisations de pratiquer octroyées aux chiropraticiens 2011 à 2014, par sexe (source: Registre des professions médicales OFSP au 30.01.2015)

En tenant compte des départs (déclarations de départ, départs à la retraite, retraits d'autorisation), il ressort, pour 2014, une augmentation nette de 3 autorisations (4 personnes).

### 3.1.1 Autorisations de pratiquer octroyées à des personnes titulaires d'un diplôme fédéral ou d'un diplôme reconnu 2014

Sur les 6 chiropraticiens ayant obtenu en 2014 une autorisation d'exercer, 33.3 % sont titulaires d'un diplôme intercantonal (contre 66.7 % en 2013). Les diplômes intercantonaux ont été délivrés jusqu'en 2007 lorsqu'il n'y avait pas encore de diplôme fédéral de chiropratique (cf. types de diplômes: Autres).

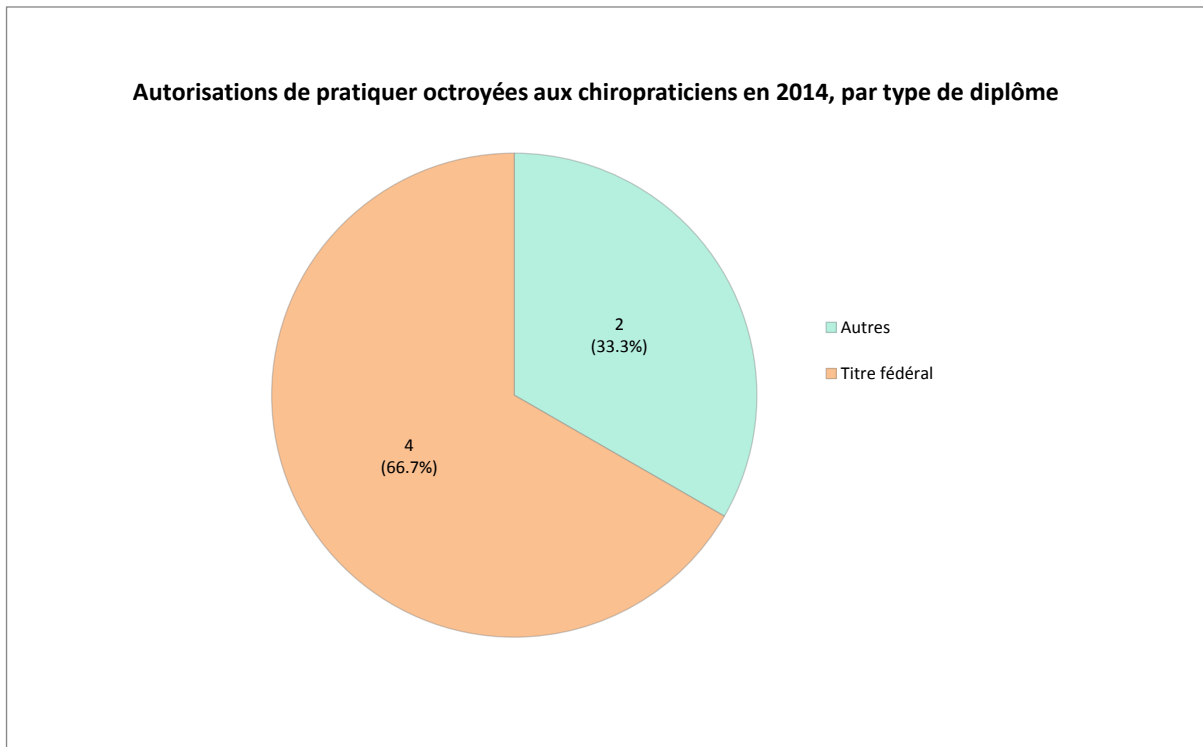


Figure 2 : Autorisations de pratiquer octroyées en 2014 par type de diplôme (source: Registre des professions médicales OFSP au 30.01.2015)

### 3.2 Chiropraticiens disposant d'une autorisation de pratiquer au 31.12.2014

Au 31 décembre 2014, 294 chiropraticiens au bénéfice d'une autorisation étaient enregistrés dans le MedReg, 30 d'entre eux disposant d'une autorisation dans plus d'un canton. L'âge moyen était de 51 ans, les femmes étant plus jeunes (45.3 ans) que les hommes (53.5 ans).